

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2024

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 7 novembre 2024, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Géraldine GAU, Isabelle GUERY, Marie-Agnès ROSSIGNOL.

Mrs Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

ABSENTS : Mme Sylvie MARTIN a donné procuration à Mme Valérie ADEMA.
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Alain MAYODON.

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2024 11 11**

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Procurations	1
Votants	12

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – APPROBATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE 2023 – CENTRE THERMOLUDIQUE.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le rapport d'exploitation 2023 du centre thermoludique qui a été adressé aux conseillers municipaux par voie dématérialisée.

Il demande au conseil municipal de l'approuver.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le rapport d'exploitation 2023 du centre thermoludique.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État au titre de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le 19/11/2024

ID : 009-210900320-20241113-2024_11_11-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures
Ax-les-Thermes, le 14 novembre 2024

Le Maire
Dominique FOURCADE

Le secrétaire de séance
Alain MAYODON

